

**REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
DU 07/09/2017**

QUESTION N° 3760

POSEE PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL UNSA : CET et Epargne salariale

Au regard des prélèvements importants de charges sociales intervenus sur le bulletin de paie de juillet 2017, est-il possible pour un salarié de se rétracter sur le transfert des jours CET sur le PEE/PERCO ?

REPONSE DE LA DIRECTION

Les placements ayant été effectués par Fongépar, il est aujourd'hui impossible de se rétracter.

**REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
DU 07/09/2017**

QUESTION N° 3761

POSEE PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL UNSA : MOBILITE

Quelle est la procédure conduisant à l'élaboration des Flash Info mensuels dédiés à la mobilité ?

En effet, nous avons relevé à nouveau sur le Flash Info n° 199 du 4 août dernier des incohérences : y figurent des postes ouverts alors que le recrutement est déjà finalisé. Cette absence de mise à jour des offres ne participe ni à la crédibilité ou à la fiabilité des procédures RH en faveur de la mobilité.

REPONSE DE LA DIRECTION

La direction s'efforce d'éviter ce type de dysfonctionnement notamment dus aux délais de transmission et de traitement de l'information sur le pourvoi des postes.

**REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
DU 07/09/2017**

QUESTION N° 3762

POSEE PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL UNSA : PROJET CICLADE

Combien de primes et pour quels montants ont-elles été attribuées à DCB au titre de Ciclade (avec répartition H/F)?

Ont-elles toutes été réglées et à quel moment ?

Il semblerait que certains collaborateurs de l'équipe projet attendent toujours le versement de cette prime. Qu'en est-il exactement ?

REPONSE DE LA DIRECTION

Primes attribuées à DCB au titre de Ciclade :

Genre	Total en euros	Nombre
F	37 600	36
M	25 800	22
Total	63 400	58

- Règlement des primes :
Toutes les primes relatives au projet CICLADE ont été versées en avril 2017 aux personnels concernés par le dispositif
-

**REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
DU 07/09/2017**

QUESTION N° 3763

POSEE PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL UNSA:

Fichier des effectifs de l'EP

Merci de nous communiquer le fichier actualisé des effectifs EP.

REPONSE DE LA DIRECTION

Le fichier sera transmis aux représentants du personnel dans le courant du mois de septembre. Il est précisé que les effectifs permanents et non permanents de droit privé en fonction dans les directions de l'Etablissement public au 12/09/2017 (inclus mis à disposition entrant) s'élèvent à 2311 personnels

**REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
DU 07/09/2017**

QUESTION N° 3764

POSEE PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL UNSA: SITUATION INDIVIDUELLE

Demande d'un point sur la situation d'un salarié en situation d'inaptitude (cf réunion DP de juin 17).

REPONSE DE LA DIRECTION

L'intéressé a bien été reçu par la DRH. Les postes identifiés lui ont été présentés. Il n'a pas souhaité donner de suite favorable, laissant ainsi s'appliquer le dispositif de rupture de son contrat de travail, dans le cadre d'un accompagnement à reconversion professionnelle pris en charge par la CDC.
